

SPORT, EDUCATION / JEUNESSE — INFOGRAPHIE : LE SPORT
SCOLAIRE, UNE DES PRIORITÉS DU DÉPARTEMENT



© Roko Voko

Formidable levier pour l'éducation, la santé et la citoyenneté, la pratique du sport à l'école est largement soutenue et favorisée par le Département de Seine-et-Marne. De l'apprentissage à la nage au soutien des associations sportives scolaires, le Département s'investit pour que le sport puisse être accessible à tous les jeunes. Infographie.

Créé le: 17/05/2022

LE DÉPARTEMENT SOUTIEN LE SPORT SCOLAIRE

(chiffres année scolaire 2020/2021)

TOUS NAGEURS EN 6^e

16 500
élèves concernés/an
(26 séances/an)



75%

du coût de la location des créneaux

80%
des frais de transport

L'UNSS :

(Union nationale du sport scolaire)
Objectif scolaire, sportif et citoyen pour les collèges et lycées

141
associations sportives
(badminton, escalade, handball...)

23 000
licenciés dont 40% de filles

872
animateurs

+ de 200 compétitions/an dont 1 cross départemental

LES SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES

1 409
élèves inscrits :
908 garçons et 501 filles



60%
sports individuels

40%
sports collectifs

45
sections sportives scolaires dont 2 en basket fauteuil

L'USEP :

(Union sportive de l'enseignement du premier degré)

12 800
licenciés évoluant dans

112
associations

LE SPORT SCOLAIRE MÊME EN DEHORS DE L'ÉCOLE

Le Département soutient

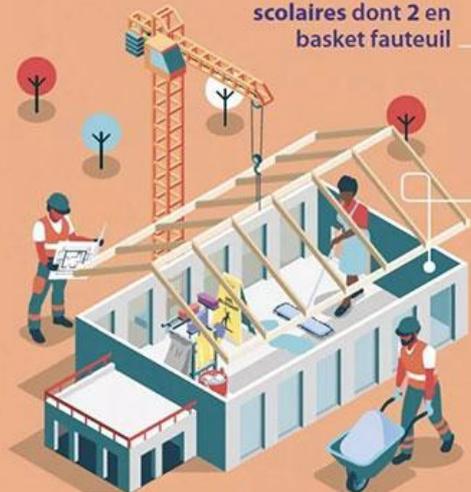
52 écoles multisports

8 000 enfants de 4 à 12 ans
(41% sont des filles et 59% des garçons)

CONSTRUIRE ET ENTRETENIR

55 M€

investis pour financer, construire, et entretenir les équipements sportifs utilisés par les collèges seine-et-marnais



33 €

par an et par élève : participation du Département au coût de fonctionnement des équipements sportifs utilisés par les collégiens



Une mission sportive inclusive

Pour permettre à tous les jeunes seine-et-marnais de pouvoir faire du sport à l'école, le Département de Seine-et-Marne a déployé 3 dispositifs prioritaires :

1. soutenir l'opération « Tous nageurs en 6 »,
2. renforcer le partenariat avec l'union nationale du sport scolaire (UNSS),
3. renforcer la politique de soutien aux sections sportives scolaires.



Plus qu'une ambition, c'est notre devoir d'offrir à tous les jeunes Seine et Marnais les mêmes chances.

Bouchra Fenzar-Rizki, vice-présidente en charge des sports

Un soutien aux fédérations sportives

Le Département veut que tous les jeunes Seine et Marnais aient les mêmes chances et pratiquent leur sport préféré.

Sur tout le territoire, l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) qui rassemble 141 associations présidées par les chefs d'établissements scolaires, est accessible à tous les élèves, y compris ceux en situation de handicap. L'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP) développe quant à elle la pratique sportive chez les plus jeunes en leur apprenant à devenir des citoyens responsables.

C'est pourquoi, le Département leur apporte un soutien financier et organisationnel depuis plusieurs années.



Ça m'apporte énormément de confiance en moi et un véritable soutien physique.

Mathieu Jonnet, élève de 4e en section sportive scolaire de basket fauteuil 77

8 %

des jeunes seine-et-marnais

sont en situation de handicap

26

séances de natation par an

Dans le cadre du dispositif « Tous nageurs en 6e » dont le coût des créneaux horaires est financé par le Département à hauteur de 75%.

55 M€

du budget départemental

sont dédiés à la construction et l'entretien des équipements sportifs des collèges du Département.

80 %

des frais de transport vers les piscines

sont versés par le Département dans le cadre du dispositif « Tous nageurs en 6e »

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Seine-et-Marne est le seul département en France à proposer des sections sportives scolaires handisport, toutes deux dédiées au basket fauteuil.



Retrouvez le dossier complet dédié au sport scolaire sur le magazine Seine & Marne Mag ou sa version numérique (<https://magazine.seine-et-marne.fr/>).